

Carence et rémunération : la fausse solution face à l'absentéisme

Alors que les pouvoirs publics cherchent à réduire l'absentéisme dans la fonction publique hospitalière en augmentant les jours de carence et en diminuant la rémunération des arrêts maladie, la **Fédération CFTC Santé Sociaux** dénonce des mesures punitives et inefficaces. Pour nous, **il est urgent de s'attaquer aux véritables causes de l'absentéisme plutôt que de pénaliser davantage les agents déjà épuisés.**

Suite à la publication du rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS)¹ sur la réduction des absences dans la fonction publique, qui propose des mesures visant à réduire les coûts de l'absentéisme dans la fonction publique, notamment par l'augmentation des jours de carence et la diminution du taux de remplacement (rémunération) des arrêts maladie, la **Fédération CFTC Santé Sociaux** exprime son profond désaccord. Ces mesures ne s'attaquent pas aux véritables causes de l'absentéisme et risquent de pénaliser encore davantage les agents hospitaliers, déjà fragilisés par des conditions de travail dégradées.



© Joxxy/Alamy / Adobe Stock

La **Fédération CFTC Santé Sociaux** déplore **une fois de plus les orientations actuelles visant à réaliser des économies sur le dos des agents hospitaliers**, notamment en réduisant le taux de remplacement de leur rémunération lors des arrêts maladie et en augmentant le nombre de jours de carence. Ces mesures, proposées dans le cadre de la révision des dépenses publiques, visent à limiter le coût de l'absentéisme dans la fonction publique hospitalière, sans s'attaquer aux causes réelles du problème.

Pour la **CFTC**, il est impératif d'aborder cette question en s'attaquant avant tout aux véritables causes de l'augmentation des arrêts de travail, plutôt que de chercher une fois de plus à réaliser des économies au détriment des agents. **La surcharge de travail, les conditions de travail dégradées, le manque de personnel et les pressions continues sur les équipes sont autant de facteurs qui expliquent cet absentéisme croissant.** Il est illusoire de penser qu'une simple augmentation des jours de carence ou une réduction du taux de remplacement suffira à résoudre le problème.

La **Fédération CFTC Santé Sociaux** s'étonne, une fois de plus, **de l'absence d'audition des organisations syndicales, pourtant représentantes légitimes des personnels hospitaliers.** En tant qu'acteurs au plus près de la réalité du terrain, **il est essentiel que les syndicats puissent faire entendre la voix des agents** et proposer des solutions constructives face à cette situation. Ignorer cette dimension revient à prendre des décisions unilatérales, sans concertation ni vision globale des enjeux.

Nous réclamons donc que le gouvernement revoit ses priorités et engage un véritable dialogue social avec les représentants du personnel. Il est temps de **s'attaquer aux racines du problème de l'absentéisme plutôt que de pénaliser une fois de plus les agents qui souffrent** déjà de conditions de travail difficiles.

La **Fédération CFTC Santé Sociaux** continuera à **se battre pour la défense des droits des agents** et rappelle, une fois de plus, que **la santé et la sécurité des personnels ne doivent jamais être sacrifiées sur l'autel des économies budgétaires.**

VOS CONTACTS CFTC :

Sylvie DUSSAN, Secrétaire Générale Adjointe

Tél. : 06.33.55.66.33, Courriel : sdussan@cftc-santesociaux.fr

Guillaume SCHOONHEERE, Secrétaire Général

Tél. : 06.19.96.61.81, Courriel : gschoonheere@cftc-santesociaux.fr

Frédéric FISCHBACH, Président

Tél. : 06.62.06.63.45, Courriel : ffischbach@cftc-santesociaux.fr

¹ Rapport relatif à la réduction des absences dans la fonction publique, IGAS, juillet 2024. Disponible en ligne : www.igas.gouv.fr

QUI SOMMES NOUS ?

La Fédération **CFTC Santé Sociaux** regroupe l'ensemble des **Syndicats CFTC publics et privés des secteurs de la santé, du social, du médico-social et de l'aide aux familles**. Forte de sa longue histoire (1935) et de son engagement constant, elle défend les droits des professionnels de la fonction publique hospitalière, des établissements de santé privés, du secteur médico-social, des travailleurs sociaux, ainsi que des salariés du particulier employeur.

Reconnue pour son expertise et sa proximité avec les réalités de terrain, la **Fédération CFTC Santé Sociaux** milite pour des conditions de travail dignes, la sécurité au travail et la valorisation des métiers essentiels. Fidèle aux valeurs de la **CFTC**, **nous plaçons l'humain au cœur de nos actions**, en favorisant un **dialogue social constructif** et en **déendant les droits et intérêts des agents avec fermeté**. Nous nous battons **pour des solutions durables, respectueuses des travailleurs**, et qui **ne sacrifient jamais la qualité du service public ou la santé des personnels sur l'autel des économies budgétaires**.